GUIDE DE L'ÉTUDIANT

2014-2015

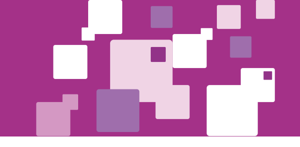
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES





SOMMAIRE





Chères étudiantes, chers étudiants,



Beaucoup d'entre vous vont découvrir en cette rentrée, la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université Lille 2, mais aussi un autre univers, une autre façon de travailler et, pour les apprentis juristes, une discipline nouvelle : le Droit.
L'accès à l'enseignement supérieur est à la fois une rupture et un gage d'avenir. En arrivant en faculté, l'étudiant rompt d'abord avec de nombreuses années d'une scolarité très « dirigiste ». Il découvre un monde nouveau où sa propre responsabilité remplace l'encadrement parfois très étroit de ses professeurs de l'enseignement secondaire.
Désormais, c'est lui seul qui décide de la majeure partie de son emploi du temps et de l'organisation de ses études. Dès lors, il est seul comptable de son travail, de son succès ou de son échec. Cette nouvelle liberté est enivrante mais aussi, parfois, lourde à porter. Il importe donc à l'étudiant d'assumer très vite cette situation nouvelle. Pour l'aider à surmonter les difficultés rencontrées, la Faculté a créé des dispositifs particuliers : par exemple, l'étudiant peut s'inscrire aux séances de tutorat, il a également le droit de solliciter l'aide d'un enseignant référent. Sachez que l'ensemble du corps professoral est là pour vous aider et vous épauler. Le personnel administratif de cette maison est aussi très présent pour vous guider dans l'ensemble de vos démarches. Vous trouverez enfin chez nous des associations étudiantes impliquées et dynamiques qui vous inviteront à participer à de nombreux projets, ce qui rendra votre expérience universitaire encore plus riche. La réussite en Licence suppose assurément de donner une dimension humaine à notre établissement.
L'Université, c'est aussi un gage d'avenir. On sait en effet que l'accès aux emplois stables et les plus intéressants est directement lié à la détention des diplômes les plus élevés : Licence, Master, Doctorat… C'est pourquoi la Faculté s'est ingéniée, depuis de nombreuses années, à étendre sa gamme de formations. La rentrée universitaire 2013/2014 va ainsi se traduire par un enrichissement de notre offre en licence : l'étudiant a désormais le choix entre une « licence droit », une « licence activités économiques et sociales » (AES) et une « licence science politique ». Ce faisant, notre établissement permet à ses diplômés de prétendre à des situations professionnelles recherchées, et dans les secteurs les plus variés : professions libérales (avocats, notaires, conseils juridiques…), enseignants, cadres



supérieurs de la fonction publique d'État ou territoriale, cadres administratifs et commerciaux de l'entreprise privée… A cet égard, on ne soulignera jamais assez que les formations de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales débouchent sur de très larges possibilités d'emplois.
Par ailleurs, avec son antenne « insertion professionnelle », la Faculté prépare la future entrée de ses étudiants dans le monde du travail, avec eux et en étroite collaboration avec les partenaires socio-économiques (formation professionnelle, stages, forum d'entreprises...).
En guise de conclusion, on peut s'interroger sur l'utilité de ce guide. Noyé dans la masse de ses condisciples, le lycéen d'hier peine à retrouver les repères de son nouvel état d'étudiant quand il ne se perd point dans les étages de sa nouvelle Faculté. Ce présent guide, régulièrement mis à jour, va répondre à toutes les questions que se posent les étudiants… et à bien d'autres. Il s'agit d'un véritable « Mode d'emploi de la Faculté à l'usage des étudiants ». Alors n'hésitez pas à lire et à relire ce guide.
En espérant qu'il contribuera à favoriser votre intégration, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, de belles études et un plein épanouissement dans notre établissement. Bien évidement, toute la communauté de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue et une franche réussite dans vos projets d'études.

Bernard Bossu
Doyen de la Faculté
des Sciences Juridiques,
Politiques et Sociales

■ La Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales en quelques mots et quelques chiffres.

La Faculté est dirigée par un Doyen, M. Bernard Bossu, Professeur des Universités, secondé par deux assesseurs, M. le Pr. Louis de Carbonnières et M. Le Pr. Denis Voinot et entouré de chargés de mission. Mais elle dépend également de l'Université Lille 2, placée sous l'autorité de son Président, M. le Pr. Xavier Vandendriessche.

La Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université Lille 2 vous prépare aux métiers du droit, de l'action publique et de l'économie. Pôle européen de recherche et de développement de filières nouvelles adaptées au marché de l'emploi, la Faculté propose des enseignements très diversifiés, en formation initiale ou continue, lui permettant de préparer les étudiants à un très large éventail de métiers et de fonctions.

2 sites : Lille Moulins et Cambrai

6896 étudiants en 2013-2014.
Environ 600 enseignants dont 140 enseignants-chercheurs.
13 amphithéâtres dont un de prestige.
45 salles de travaux dirigés.

Plan « lieux utiles »

Métro Porte de Douai

Boulevard d'Alsace

SIUMPPS

UBU
Rdc

E

C

Entrée
côté métro

Master 1

Bureau des
appariteurs

Poste
de sécurité

La Basoche

T

HUBHOUSE

R

Licences 1 à 3

B

A

DAE

Entrée principale,
Accueil visiteurs

Place Déliot





Localisation des principaux lieux utiles
aux années de Licences à Masters

Description des bâtiments :

Bâtiment A : A comme Accueil/Administration
Rez-de-chaussée : Scolarité Licence 1 à 3
Etudes à distance, capacité
Etage 3 : scolarité Master 1 et 2 - Antenne Insertion Professionnelle

Bâtiment B : B comme Bibliothèque
Rez-de-chaussée, étages 1 et 2 :
Service Commun de la Documentation

Bâtiment C : C comme Cours
Rez-de-chaussée : Amphis A, B et C - Salle des sports - Bar étudiant
Etage 2 : Amphis D, E, F et G - Salle des enseignants

Bâtiment E : E comme Enseignements
Sous-sol : Associations étudiantes
Rez-de-chaussée, étages 1 et 2 : Salles de cours et de TD
Etage 3 : Amphis

Bâtiment R : R comme Recherche
Sous-sol : Salles informatiques
Rez-de-chaussée : Imprimerie
Etage 2 : Laboratoires de langues
Etage 3 : Ecole Doctorale

Bâtiment T : T comme Nouvelles Technologies
Rez-de-chaussée : Amphi Cassin - Bureau des sports - Relais handicap
Etage 2 : Centres de Ressources en Langues - Hubhouse

Fonctionnement de la numérotation des salles :
Exemple : A-2-05
A = lettre du bâtiment
2 = étage du bâtiment
05 = salle du bâtiment

Légende

 Accueil

 Garage à vélos

 Métro

 Salles de cours et de T.D

 Défibrillateur Automatique Externe

Standard

 SIUMPPS

 Tableaux d'affichage

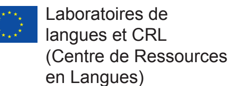
 Salles informatiques



Restauration

 Relais handicap

 Bibliothèque universitaire (S.C.D)

 Laboratoires de langues et CRL (Centre de Ressources en Langues)





La Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales, entre tradition et modernité

Héritière d'une antique et prestigieuse tradition d'enseignement, **la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université Lille 2** accueille ses étudiants sur le site Moulins, qui allie harmonieusement tradition et modernité architecturales.

Les bâtiments respectent l'héritage des manufactures de textiles du Nord de la France marié à l'audace de l'architecture contemporaine de Luc Delemazure, créateur de l'Hôtel de Région et concepteur de scènes pour le chanteur Johnny Halliday. Tous sont sensibles au panoptique benthamien du bureau décanal, à la répartition équilibrée entre espaces d'enseignement et de recherche (nombreux centres d'élite reconnus internationalement) qui s'interpénètrent pour montrer leur symbiose nécessaire. On remarquera l'atmosphère de coursives de navire, délibérément assurée. Elle symbolise que tout l'équipage est soudé, depuis la passerelle décanale jusqu'aux soutes informatiques pour que tous les passagers se sentent bien pendant leur croisière vers le havre de leur diplôme. Au gré de leurs flâneries studieuses, les étudiants découvriront le patrimoine artistique de la Faculté, tableau de Kriss, tapisserie de Jean Lurçat…

Campus Moulins

Au sein de l'Université de Lille 2, sur un même « **site Moulins** », sont regroupés deux UFR **(la Faculté de Droit et la Faculté de Finances - FFBC)**, plusieurs instituts (IPAG, IST, IRDP…), des laboratoires ou des centres de recherches (CHJ, CERAPS, LEREDS, LERADP…) ou encore le Service Commun de Documentation et l'IXAD (Ecole des Avocats et CFPA)…

Sous la dénomination CAMPUS MOULINS, sont regroupés l**es services généraux du site Moulins.**

La maintenance technique des bâtiments et des équipements communs, l'entretien des locaux, l'accueil général, la reprographie, les mises à disposition et la préparation des salles de cours ou de colloques, sont ainsi autant de missions assurées par les membres de ce service avec l'aide de prestataires extérieurs.

L'ensemble de ces personnels oeuvre pour rendre le site accueillant et permettre à ses usagers de travailler dans des conditions agréables et confortables.

Une autre de ses missions est d'assurer la sécurité des biens et des personnes même si chacun doit y contribuer à son niveau. Ainsi en matière de sécurité, les usagers, et en particulier les étudiants, doivent notamment participer aux exer-



cices d'évacuation (deux par an), suivre les consignes des chargés d'évacuation et prendre connaissance des consignes de sécurité apposées notamment dans toutes les salles de cours, des numéros à composer en cas d'évènement anormal (liste affichée à côté des téléphones internes) et des emplacements des postes téléphoniques internes (dans chaque amphithéâtre, dans chaque couloir du bâtiment E).

Si la décision est prise de faire appel directement aux services de secours pour une personne se trouvant sur le site (pompier, SAMU), il est indispensable de contacter **l'agent logé** de permanence au **7765** d'un poste interne ou **03 20 90 77 65** d'un GSM, pour l'en avertir en lui indiquant précisément le lieu où se trouve la victime ; ceci permettra d'organiser au mieux l'accueil et l'orientation des secours.

En cas de besoin, les étudiants peuvent se rapprocher du bureau des agents de sécurité (Rdc du bâtiment T dans lequel se trouve un agent le soir entre 17h30 et 20h15) ou les contacter au numéro indiqué : 03 20 90 76 95. Pour rappel, à l'accueil du bâtiment A (entrée principale Place Déliot) se trouve systématiquement un agent de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 (17h00 le Vendredi).

Des facilités d'accès peuvent être accordées aux personnes à mobilité réduite (parking et /ou ascenseurs). Pour cela, merci de vous rapprocher de l'accueil principal (Place DELIOT).

Pour toute remarque ou suggestion en rapport avec les activités du Campus Moulins, vous pouvez également vous rapprocher de l'accueil principal (Place DELIOT).

■ Numéros de téléphone à connaître :

Agents de sécurité : +33 (0)3 20 90 **76 95**
Accueil principal bâtiment A : +33 (0)3 20 90 **74 47** ou **73 19**
Préparateurs de locaux : +33 (0)3 20 90 **75 56**
Ces numéros peuvent être appelés en interne sur les combinés des amphithéâtres du bâtiment C et des couloirs de circulation du bâtiment E (en composant les quatre derniers chiffres en gras).

Plus d'infos sur l'Université et ses composantes :
univ-lille2.fr/luniversite-lille-2/composantes.html





Vos interlocuteurs

L'interlocuteur administratif de tout étudiant inscrit à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales est le service de scolarité.

Ses missions sont diverses puisque ce service a vocation à communiquer tout renseignement relatif au déroulement des études (organisation des travaux dirigés, déroulement des examens, etc.). Il sera également l'interlocuteur de l'étudiant pour le délivrance des certificats de scolarité, des identifiants informatiques ou encore des relevés de notes.

Où s'adresser ?

Licence	N° de bureau	Horaires d'ouverture	Contact
Accueil licence et master 1 (renseignement, inscriptions, transferts, certificats, identifiants relevés de notes...)	A0-10	Du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h15-16h15 Fermé le vendredi à 16h00	03 20 90 74 01 03 20 90 74 02 accueil-droit @univ-lille2.fr
Bureaux de cycle - questions spécifiques sur votre scolarité			
1ère année de licence droit, mention droit, parcours Droit - Droits européens	A0-16 A0-18	Du lundi au vendredi, 10h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le jeudi après-midi	03 20 90 75 33 (sections A et B) 03 20 90 77 71 (section C)
1ère année de licence, mention AES	A0-13	Du lundi au vendredi, 10h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le mercredi et jeudi après-midi	03 20 90 74 38
1ère année de licence, mention Science Politique	A0-16	Du lundi au vendredi, 10h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le jeudi après midi	03 20 90 77 71
Capacité - EAD	A0-17	Du lundi au vendredi, 10h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le jeudi après midi	03 20 90 75 04 ou 75 03 ead-droit@univ-lille2.fr
Master	**N° de bureau**	**Horaires d'ouverture**	**Contact**
Masters 1ère année	A3-03	Lundi, mardi, jeudi, 10h00-12h00 et 14h00-16h00 Mercredi, vendredi, 10h00-12h00 Fermé l'après-midi	master1.droit @univ-lille2.fr
Masters 2e année	A3-05 A3-06	Lundi, mercredi, jeudi, 8h30-12h00 et 13h30-17h00 Mardi, vendredi 8h30-12h00	master2.droit @univ-lille2.fr



DU - VAE - Formation continue	N° de bureau	Horaires d'ouverture	Contact
Formation continue	A3-04	Lundi, mardi, vendredi, 10h00-12h00 et 14h00-16h00 Mercredi, 10h00-12h00 Fermé le jeudi	formation-continue. droit @univ-lille2.fr
• DU Droit du travail • DU Avocat généraliste • DU Avocat et responsabilité médicale	A3-04	Lundi, mardi, vendredi, 10h00-12h00 et 14h00-16h00 Mercredi, 10h00-12h00 Fermé le jeudi	sandrine.bantegnie @univ-lille2.fr
• DU Environnement juridique de la santé au travail • DU Droit rural			willie.minin @univ-lille2.fr
VAE - DU Pratique contractuelle • DU Droit des modes amiables de règlement des conflits • DU Droit des sociétés	A3-08	Lundi, mardi, jeudi, vendredi, 14h10-19h Fermé le mercredi	marie-annick.poulain @univ-lille2.fr
DU Droit de la propriété industrielle et nouvelles technologies	A3-05	Lundi, mercredi, jeudi, 8h30-12h00 et 13h30-17h00 Mardi, vendredi, 8h30-12h00	nicolas.lemay @univ-lille2.fr
DU Droit des assurances			celine.nguyen @univ-lille2.fr
DU Droit fiscal et comptabilité			gael.dechy @univ-lille2.fr
• DU Droit de l'informatique et des libertés • DU Droit et responsabilité dans le champ social			sylvain.wiart @univ-lille2.fr
• DU d'Etudes juridiques françaises pour Étudiants Étrangers (DUEE)	A4-16	Lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 13h30-17h00	03 20 90 70 13
Service d'insertion professionnelle	A3-07	Lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 14h00-17h00	antenne-baip-droit @univ-lille2.fr 03 20 90 77 42



Informations clés

Organisation des cours et TD

L'année universitaire est découpée en 2 semestres : impair, de septembre à janvier ; pair, de février à juin.

Pour chaque semestre, les étudiants doivent choisir les matières qu'ils vont étudier. Ce choix s'appelle l'inscription pédagogique.

Inscription Pédagogique (IP)



Cette inscription se fait par internet exclusivement.

Durant la période des inscriptions pédagogiques, vous pouvez vous connecter plusieurs fois et changer de choix de matières. Vous devrez obligatoirement imprimer et conserver votre récapitulatif des matières sélectionnées (= contrat pédagogique). Après la clôture des inscriptions, il n'est plus possible de s'inscrire ou de modifier vos choix.

Le choix des matières est très important car il détermine votre emploi du temps et les examens que vous devrez passer à la fin du semestre.

N'oubliez pas de vous inscrire rapidement dans les délais impartis.



Emploi du temps

Votre emploi du temps individuel (planning d'enseignement) est consultable à partir du site internet de la Faculté (droit.univ-lille2.fr), onglet « étudier à la Faculté ». L'emploi du temps des cours magistraux est également affiché au rez-de-chaussée du bâtiment T.

Les modifications (rattrapages, annulations de cours et TD, changements de salles) sont affichées très régulièrement. Il est donc obligatoire de consulter les panneaux d'affichage **tous les jours.**

Modalités d'examen *

Les matières assorties de Travaux Dirigés (TD) sont évaluées de la façon suivante :

- **10 séances de TD obligatoires ***, au cours desquelles plusieurs évaluations de formes différentes seront organisées (exemple : travail à préparer à la maison, note de participation orale, interrogation écrite, etc.). Cet ensemble d'évaluations correspond à la note pédagogique, qui compte pour **50%** de la note finale pour la matière ;
- **1 devoir sur table de 3 heures,** qui a lieu à la fin du semestre. La note obtenue à ce devoir compte pour **50%.**

L'assiduité aux séances de Travaux Dirigés est OBLIGATOIRE et régulièrement contrôlée. Au bout de deux absences non justifiées à l'enseignant (justification indispensable par écrit), vous pouvez être exclu(e) de l'ensemble des examens du semestre. Toute absence doit être justifiée au plus tard lors de la séance de TD suivante.

Pour les étudiants salariés, handicapés, sportifs de haut niveau, chargés de famille, des dispenses d'assiduité sont possibles **au moment des inscriptions pédagogiques.** Si la dispense est acceptée, l'étudiant est alors noté sur le seul devoir sur table de 3 heures, qui compte pour 100% de la note finale. La dispense d'assiduité n'est pas possible pour le TD de langue(1) et pour le TD « Traitement des données économiques» (AES1 - semestre 2).

Les matières sans travaux dirigés font l'objet d'un examen oral ou d'un examen écrit d'une durée d'une heure, à la fin du semestre.

- pour les Master 2 et DU, se renseigner auprès de votre service scolarité (voir coordonnées en pages 8 et 9)

(1) se rapprocher du service de scolarité pour connaître les modalités.
** Informations susceptibles d'être modifiées : nouveau règlement des études en cours de validation.*



Règlement des études en licence :

droit.univ-lille2.fr > rubrique : Étudier à la Faculté > Les formations > Licences Droit Économie Gestion

Règlement des études en master :

mastersdroit.univ-lille2.fr > rubrique : Le règlement des études

Consigne concernant les examens

- Présentez-vous au moins vingt minutes avant le début de l'épreuve afin de vous installer, en respectant le numéro de place qui vous est attribué à l'entrée de la salle (consultez les affichages sur les portes).
- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'année ou à défaut d'une pièce officielle d'identité en cours de validité (CNI, passeport, permis de conduire toléré).
- Déposez en bas ou en haut de la salle d'examen vos sacs et pochettes de cours, en laissant les allées libres.
- **L'usage des téléphones portables est rigoureusement interdit, y compris pour lire l'heure.** Vous devez les éteindre complètement et les ranger dans vos sacs.
- Émargez (= signez) en face de votre nom, sur la liste de présence qui circulera pendant l'examen.

Lutte contre la fraude : les étudiants surpris en train de tricher ou de perturber le bon déroulement des examens seront traduits devant la **commission de discipline de l'Université.** Les décisions rendues par cette commission sont affichées au rez-de-chaussée du bâtiment A, derrière l'accueil, en face du photocopieur.

Informations susceptibles d'être modifiées : nouveau règlement des études en cours de validation.

■ Le sport en Licence 1

Au cours de la première année de la licence, la pratique du sport est obligatoire (toute absence devra être justifiée). Cette pratique obligatoire donne lieu à notation. Les étudiants doivent s'adresser au service des sports de la Faculté pour la détermination de la discipline.

Les étudiants handicapés bénéficient des aménagements requis tels qu'ils sont définis par le médecin du SIUMPPS (voir SIUMPPS page 34). Si la pratique du sport ne leur est pas possible, le médecin du SIUMPPS peut les en dispenser.

Des réunions d'information seront organisées par le service des sports courant septembre et courant décembre.

Document d'inscription à remplir, à faire signer par le professeur concerné, puis à déposer personnellement au service des sports.

Informations : scaps.univ-lille2.fr

Inscription du 17 au 19 septembre 2014 sur Internet (scaps.univ-lille2.fr)



L'aide à la réussite en licence : plusieurs dispositifs

Une **séance obligatoire d'encadrement pédagogique** est organisée dans les quinze jours suivant la rentrée, afin d'aider les étudiants de première année de licence à découvrir le fonctionnement de la Faculté et à acquérir les premières informations et méthodes de travail indispensables à leur réussite.

Chaque séance est pilotée par un enseignant titulaire, qui pourrait dès lors devenir votre « enseignant référent » : il sera votre interlocuteur privilégié, assurant un rôle important pour vous permettre de réussir votre intégration dans le monde universitaire. Vous pourrez vous adresser à lui pour obtenir avis et conseils tout au long de votre première année.

Avant le commencement des travaux dirigés, vous bénéficierez également d'une **séance obligatoire de tutorat documentaire.** Cette séance d'une durée de deux heures a pour objet de vous faire découvrir la bibliothèque universitaire et son fonctionnement.

D'autres dispositifs seront probablement mis en place (ateliers méthodologiques encadrés par des tuteurs...). Toutes les informations utiles vous seront communiquées au cours des premières semaines de votre première année de licence. Soyez très attentifs aux messages qui vous seront adressés et, surtout, n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires. L'échec en licence n'est pas une fatalité. La réussite du plus grand nombre est notre mission.

Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL)

En tant que composante de l'Université Lille 2, la Faculté s'est engagée dans le cadre d'un **Programme Régional de Réussite en Études Longues** (PRREL) financé par le Conseil Régional. Un accompagnement est proposé aux étudiants ayant des difficultés dans certaines matières ou dans les compétences méthodologiques attendues dans l'enseignement supérieur. Sont essentiellement visés les étudiants boursiers sur critères sociaux, prioritairement bacheliers technologiques (lorsqu'ils sont inscrits en L1) ou sortants de BTS, DUT ou DEUST (pour les L3). Un système de tutorat est notamment mis en place.

■ Envie d'aller plus loin ?

Connectez-vous à l'espace de cours « Aide à la réussite L1 » avec la clef « panoplie2015 » pour y découvrir des ressources complémentaires.



Objectif, 2e année : la validation des examens

L'objectif de l'étudiant de première année est (en principe) **d'être autorisé à s'inscrire en deuxième année de licence, sans le moindre « passif », sans la moindre « dette ».** On distinguera les différents moyens qui permettent de rallier cet objectif, avant de présenter la diversité des situations qui découlent d'un (plus ou moins relatif) échec.

Comment atteindre l'objectif

Le plus sûr moyen de passer en deuxième année est d'obtenir plus que la moyenne à l'ensemble des matières qui composent les diverses unités de chacun des deux semestres de première année, dès la première session d'examens. Mais ce n'est pas le seul.

D'une part, il faut compter avec l'existence de mécanismes de **compensation.** La compensation a d'abord lieu au sein d'une unité d'enseignement ; elle a également lieu entre les unités d'enseignement, mais encore entre les semestres. Exemples :

1/ Paula, qui a choisi de suivre les TD de grandes théories économiques, a obtenu la moyenne en aspects juridiques de l'introduction au droit (11/20) et en principes généraux du droit constitutionnel (12/20), ainsi que dans toutes les matières de son unité d'approfondissement, et dans toutes les matières du second semestre. Elle n'a en revanche eu que 9/20 en introduction historique au droit, droit civil des personnes et de la famille et en langue juridique. Elle n'a toutefois pas à repasser ces trois dernières matières : elle obtient en effet, en particulier en tenant compte des coefficients, plus que la moyenne à son unité obligatoire - *introduction à la culture juridique* (10,66/20). **Au sein d'une unité d'enseignement, les notes (une fois pondérées par le coefficient qui leur est affecté) se compensent.**

2/ Paulo a obtenu les mêmes notes que Paula au second semestre et dans l'unité obligatoire - *introduction à la culture juridique*. En revanche, il n'a qu'une moyenne de 9,4/20 à son unité d'approfondissement. Cela ne l'empêche pas de passer en deuxième année bien qu'il soit ajourné à cette unité. En effet, en tenant compte des coefficients qui affectent chacune des unités (coefficient 1,5 pour l'unité obligatoire - *introduction à la culture juridique*, coefficient 1 pour l'unité d'approfondissement)*, il obtient plus que la moyenne au premier semestre (10,156/20). **Entre les unités d'enseignement d'un même semestre, les moyennes (une fois pondérées par le coefficient qui leur est affecté) se compensent.** Ce deuxième exemple permet de constater que **les compensations au sein d'une unité et entre les unités peuvent se combiner** : Paulo bénéficie à la fois d'une compensation au sein de l'unité obligatoire - *introduction à la culture juridique* et d'une com-



pensation entre cette unité et l'unité d'approfondissement. Bien qu'il n'ait pas obtenu la moyenne dans plusieurs matières, il a atteint l'objectif : pouvoir s'inscrire en deuxième année et être totalement « libéré » de sa première année.

3/ Paule, a obtenu 8/20 de moyenne au premier semestre ; mais elle a bien redressé la barre et a obtenu 12,5/20 de moyenne au second semestre. La moyenne des deux semestres est de 10,25/20. **Comme les semestres d'une même année se compensent**, Paule passe en deuxième année et n'a aucune matière de première année à repasser, même si elle n'a pas validé toutes ses matières, toutes ses unités ou tous ses semestres.

D'autre part, est instaurée une « seconde chance » - c'est-à-dire une **seconde session d'examens.** Si donc l'étudiant n'a pas atteint l'objectif du premier coup, le cas échéant en recourant à l'un des trois types de compensation (au sein d'une unité, entre unités, entre semestres), tout espoir de passer en deuxième année sans « passif » n'est pas perdu. La seconde session a lieu en juin. **Elle concerne aussi les étudiants qui ne se seraient pas présentés à l'une des épreuves faisant l'objet d'un contrôle terminal quelle que soit la moyenne obtenue** : une absence, injustifiée ou justifiée, dans une matière qui ne fait pas l'objet d'un contrôle continu renvoie systématiquement en seconde session.

Quelles sont les matières que l'on doit repasser ? Il ne faut pas raisonner matière par matière mais tenir compte des compensations. Si une unité est validée par compensation entre les matières, aucune des matières de cette unité n'a à être repassée. Si un semestre est validé par compensation entre les unités, aucune des matières de ce semestre n'a à être repassée. **Seules les matières des unités non validées des semestres non validés sont concernées. Et toutes ne le sont pas.** Au sein d'une unité non validée d'un semestre non validé, **les matières dans lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne ne peuvent pas être repassées.** En revanche, toutes les autres matières de cette unité devront faire l'objet d'une nouvelle évaluation **même les matières relevant d'un contrôle continu.** Concernant ces matières, la note obtenue en seconde session remplace tous les éléments d'évaluation relatifs à la matière*.

A l'issue de la seconde session, les règles de compensation s'appliquent : compensation au sein d'une unité, entre les unités, et entre les deux semestres. Si, à l'issue des deux sessions d'examen et malgré les mécanismes de compensation, les deux semestres ne sont pas validés, l'objectif de validation de toute la première année n'est pas atteint.

** Informations susceptibles d'être modifiées : nouveau règlement des études en cours de validation.*



L'objectif n'est pas atteint

Malgré le régime favorable aux étudiants mis en place, il est possible que l'objectif ne soit pas atteint. Mais il importe de distinguer : parfois, l'objectif est partiellement atteint au sens où l'inscription administrative en deuxième année de licence est possible ; parfois, l'objectif n'est vraiment pas atteint dans la mesure où, si l'étudiant persiste dans sa volonté de poursuivre ses études de Droit ou d'AES, il devra se réinscrire en première année et seulement en première année.

En premier lieu, **l'objectif peut être partiellement atteint***. Cette situation correspond au statut d'« AJAC » (Ajourné Admis à Continuer). Si un seul semestre n'a pas été validé mais que, au sein de ce semestre, l'unité obligatoire a été validée, l'étudiant peut en effet s'inscrire en deuxième année mais devra repasser les matières non validées de l'unité optionnelle du semestre en cause. En d'autres termes, il devra cumuler tous ses enseignements de deuxième année et une partie des enseignements d'un des semestres de première année.

En second lieu, **l'objectif peut n'être pas du tout atteint**. Faute de validation d'au moins un des semestres de première année, l'étudiant ne pourra pas poursuivre son cursus. Un étudiant qui aurait validé un semestre de première année pourrait aussi ne pas se prévaloir du statut d'« AJAC » et choisir de ne s'inscrire qu'en première année qui sera alors très allégée puisque, par hypothèse, il n'aura pas cours pendant un des deux semestres. De manière générale, le redoublement peut être plus ou moins lourd : les unités validées (le cas échéant par compensation entre matières au sein d'une unité) se conservent ; au sein d'une unité non validée, les matières dans lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne se conservent. On parle alors de **« capitalisation »**.

Exemple :

- Paul n'a validé ni son premier ni son second semestre mais il a obtenu la moyenne à l'unité optionnelle du second semestre et dans deux matières du premier. Il devra repasser son premier semestre, mais pas les matières validées. Il ne devra pas - et ne pourra pas - repasser l'unité optionnelle du second semestre mais devra repasser toutes les matières de l'unité obligatoire de ce semestre.

** Informations susceptibles d'être modifiées : nouveau règlement des études en cours de validation.*



Le Certificat Informatique et Internet (C2i)

La finalité du C2i, Certificat Informatique et Internet, de niveau 1 est de permettre aux étudiants de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et d'être capables de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques. L'obtention du certificat permet d'établir que l'étudiant maîtrise ces compétences qui l'aideront à s'insérer dans le monde professionnel à la fin de son cursus.

Le référentiel national répartit ces compétences en neuf domaines :

- A 1 Tenir compte du caractère évolutif des techniques de l'information et de la communication (TIC) ;
- A 2 Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie ;
- B 1 S'approprier son environnement de travail ;
- B 2 Rechercher l'information ;
- B 3 Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau ;
- B 4 Réaliser des documents destinés à être imprimés ;
- B 5 Réaliser la présentation de ses travaux en présentiel et en ligne ;
- B 6 Échanger et communiquer à distance ;
- B 7 Mener des projets en travail collaboratif à distance.

La formation est obligatoire pour tous les étudiants de Licence 2e année. Elle s'étale sur un semestre sous forme de TD en présentiel (20 h) et à distance (10 h).

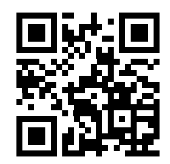
Les étudiants dont le numéro d'étudiant se termine par un chiffre impair suivront le C2i lors du premier semestre du L2. Les étudiants dont le numéro d'étudiant se termine par un chiffre pair suivront le C2i lors du 2e semestre de L2. Dans les deux cas, les résultats seront pris en compte pour le semestre 4

Les épreuves théoriques ont lieu à la fin de chaque semestre sous forme de QCM. Les activités réalisées en travaux dirigés comptent pour la partie pratique.

L'obtention du certificat est acquise quand tous les domaines ont été réussis dans leurs parties théorique et pratique.

Pour plus d'information :

droit.univ-lille2.fr/fr/c2i-et-informatique/c2i/



c2i.education.fr





Le calendrier universitaire 2014-2015

Premier Semestre (**) - septembre / décembre 2014	
Pré rentrée des Licences Première année droit et AES : L1 A : amphi A - L1 B : amphi B L1 C : amphi C - L1 AES : amphi D Licence 1 science politique : amphi G	**04 septembre 2014 - 9h00** La prérentrée pour les licences première année, Droit et AES se fera par visioconférence
Pré rentrée des licences 2 (amphi E) et 3 (amphi F)	04 septembre 2014 14h00 pour les L2 et 15 H pour les L3
Pré rentrée des Masters 1 (amphi E)	05 septembre 2014 - 9h00
Tutorat documentaire	du 8 au 20 septembre
Séance d'encadrement et suivi pédagogique	du 8 au 20 septembre
Démarrage des cours magistraux pour tous Arrêt des cours pour les licences Arrêt des cours pour les Masters 1	8 septembre 29 novembre 06 décembre
Démarrage et durée des TD	22 septembre au 06 décembre
Vacances de Toussaint	27 octobre au 02 novembre
Révisions et rattrapages cours **UNIQUEMENT** Pour les licences Pour les masters 1	01 au 10 décembre 08 au 10 décembre
Épreuves écrites - session 1 - semestre impair	11 au 20 décembre
Vacances de Noël	21 décembre au 04 janvier
Épreuves orales - session 1 - semestre impair	05 au 17 janvier 2015
Délibérations Licences première année	19 janvier 2015
Second Semestre - janvier / juillet 2015	
Démarrage et durée des cours magistraux Arrêt des cours pour les licences Arrêt des cours pour les Masters 1	19 janvier 11 avril 18 avril
Démarrage et durée des TD	02 février au 18 avril
Délibérations licences 2e et 3e année et M1	09 au 13 février
Vacances d'hiver	02 au 07 mars
Révisions et rattrapage cours **UNIQUEMENT pour les licences**	13 au 18 avril
Épreuves écrites - session 1 - semestre pair	20 au 25 avril
Vacances de printemps	27 avril au 03 mai
Épreuves orales - session 1 - semestre pair	04 au 23 mai
Délibérations : session 1 - semestre pair Aide à la réussite - tutorat - semestre impair	26 au 30 mai
Épreuves écrites - session 2 - semestre impair	01 au 06 juin
Épreuves orales - session 2 - semestre impair	08 au 13 juin
Aide à la réussite - tutorat - semestre pair	15 au 21 juin
Épreuves écrites - session 2 - semestre pair	22 au 27 juin
Épreuves orales - session 2 - semestre pair	29 juin au 04 juillet
Délibérations finales	06 au 10 juillet
Rentrée universitaire 2015/2016 : à préciser ultérieurement	

(**) Pour information : *la rentrée universitaire pour tous les étudiants de licences et de masters 1 a lieu le* ***lundi 8 septembre 2014***

Les séances d'encadrement et de suivi pédagogique, ainsi que le tutorat documentaire ne concernent que les étudiants de première année de licence Droit et AES.

Calendrier sous réserve de validation par les différents conseils, susceptible d'être modifié.



Comprendre une maquette d'enseignements

La rentrée universitaire 2015 apporte son lot de nouveautés, à l'image des maquettes d'enseignements qui ont été restructurées et modifiées dans le souci de répondre aux attentes de formation des étudiants et contribuer à la qualité du diplôme. La maquette du premier semestre de Licence Droit, mention Droit parcours droit en est un exemple

Semestre 1	Cours	TD	ECTS	Évaluation
Unité d'introduction à la culture juridique			**21**	
Cours obligatoires				
Introduction au droit	33		3	CC
Principes généraux du droit constitutionnel	33		3	CC
Introduction historique au droit	33		3	CC
TD obligatoires				
Introduction au droit		15	4	CC
Principes généraux du droit constitutionnel		15	4	CC
Langue appliquée (choix entre 3 langues)		15	4	CC
Unité d'approfondissement			**9**	
3 cours au choix parmi les matières suivantes				
Introduction à l'économie (mut. AES)	33		3	ET
Histoire des institutions publiques de l'antiquité (mut. Sc. pol.)	33		3	ET
Vie politique française	33		3	ET
Droit des relations internationales	33		3	ET
Unité Aide et Accompagnement à l'insertion professionnelle				
Tutorat documentaire (gestion SCD)		1		
Séances d'encadrement pédagogique		2		
Conférences métiers de la discipline	4			
Usages du numérique	2			
Offre globale	**237**	**78**		
Obligation de l'étudiant	**204**	**48**		

Sous réserve de modifications

CC : *contrôle continu*
ET : *examen terminal*
TD : *travaux dirigés (en petits groupes) : exercices pratiques contrôlés visant à l'application des cours magistraux (CM)*
Tutorat documentaire : *explication portant sur le fonctionnement du SCD, modalités d'emprunt de documents…*
SCD : *Service Commun de Documentation*
Encadrement pédagogique : *séances animées par les enseignants dans le but d'expliquer la méthodologie des cours*
UE : *Unité d'Enseignement : regroupement d'enseignements et d'activités donnant lieu à validation dans le cadre des Licences et des Masters (obligatoire, optionnelle, méthodologique…)*

MÉMO PÉDAGOGIQUE



Nos formations

DIPLÔMES D'ÉTAT

LICENCE

- Licence Administration Economique et Sociale (AES)
- Licence droit, mention droit, parcours :
  - ✓ droit
  - ✓ systèmes juridiques de l'Union Européenne (droits comparés des pays membres de l'UE)
- Licence Science Politique

LICENCE PROFESSIONNELLE

- Activités juridiques - métiers du notariat*
- Management et conduite de projets en PME/PMI* (à Cambrai)

*également ouverte en contrat de professionnalisation

MASTER Droit économie gestion

Mention Droit des Activités économiques et sociales

- Direction et responsabilité dans le champ social (pro*)
- Ingénierie salariale et relations sociales (pro*)

Mention Droit social

- Droit de la santé en milieu du travail (pro*)
- Droit du travail (pro*)
- Droit social (rech)

Mention Droit des affaires

- Droit de la distribution (pro*)
- Droit de la propriété industrielle (pro*)
- Droit des affaires et des contrats (rech)
- Droit des assurances (pro*)
- Droit fiscal des affaires (pro*)
- Juriste d'entreprise (pro, en apprentissage uniquement)
- Stratégie de recouvrement de créances (pro*)

■ VAE, EAD, capacité, mais aussi DU ou Formation continue :

Tous nos enseignants travaillent en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique, l'équipe administrative, le responsable de la filière, et/ou le directeur des études.

Que vous soyez en reprise d'études ou salarié :

- Validez votre expérience professionnelle acquise en France ou à l'étranger
- Suivez une formation diplômante sur l'année
- Choisissez les modules spécifiques ou certaines matières
- Réalisez vos études sur deux années* avec un rythme d'études adapté.

pour le parcours Droit uniquement

Toutes les coordonnées des services :

Site internet : droit.univ-lille2.fr - **Tél. :** 03 20 90 74 00



Mention Droit privé et sciences criminelles

- Droit notarial (pro)
- Droit privé fondamental et sciences criminelles (rech)
- Etudes judiciaires et processuelles (pro)
- Etudes pénales et criminelles (pro)

Mention Droit International et Européen

- Développement économique et risque maritime (ind)
- Droit de l'Union Européenne (ind)*
- Sécurité juridique et informatique dans les sociétés numérisées (ind)

Mention Droit public

- Droit européen et international de la défense et de la sécurité (ind)
- Droit interne de la défense de la sécurité (ind)
- Droit public de l'entreprise (ind)
- Droit public général et contentieux public (ind)
- Administration publique (pro - cf IPAG)

Mention Droit éthique en santé publique

- Droit et politique de santé (pro)
- Santé publique, autres parcours : cf ILIS

Mention histoire du droit et des institutions

- Fondements historiques du droit et de la justice (rech)

Mention Urbanisme et développement durable

- Droit de l'environnement (pro)
- Droit de l'urbanisme (pro)

MASTER Science Politique

Mention Politique et Action Publique

- Communication politique et concertation (pro)
- Ingénierie de projet (pro)
- Management des collectivités territoriales (pro)
- Métiers de la recherche en Science politique (rech - en collaboration avec Sciences Po Lille)
- Métiers de l'Europe (pro)
- Politiques territoriales de développement durable (pro - en partenariat avec Sciences Po Lille)
- Solidarité Internationale, action humanitaire et reconstruction (pro)



DIPLÔMES NATIONAUX

- Certificat de Capacité en Droit (4 semestres)
- Diplôme Supérieur de Notariat (DSN) (4 semestres)
- Formation continue (reprise d'études après 1 an ou demandeurs d'emploi)

DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU)

- Avocat généraliste
- Avocat et responsabilité médicale
- Certificat d'Etudes Pénales et Criminologiques (CEPC)
- Diplôme d'Etudes Pénales Criminologiques (DEPC)
- Droit de la propriété industrielle et des nouvelles technologies
- Droit des assurances
- Droit des modes amiables de règlement des conflits
- Droit des sociétés
- Droit du travail
- Droit fiscal et comptabilité
- Droit rural
- Environnement juridique de la santé au travail
- Etudes juridiques françaises pour les étudiants étrangers
- Intervention dans le champ social
- Droit de l'informatique et des libertés
- Pratique contractuelle
- D.U Préparatoire au Master Direction et Responsabilité dans le Champ Social - Protection Judiciaire de la Jeunesse (DRCS)

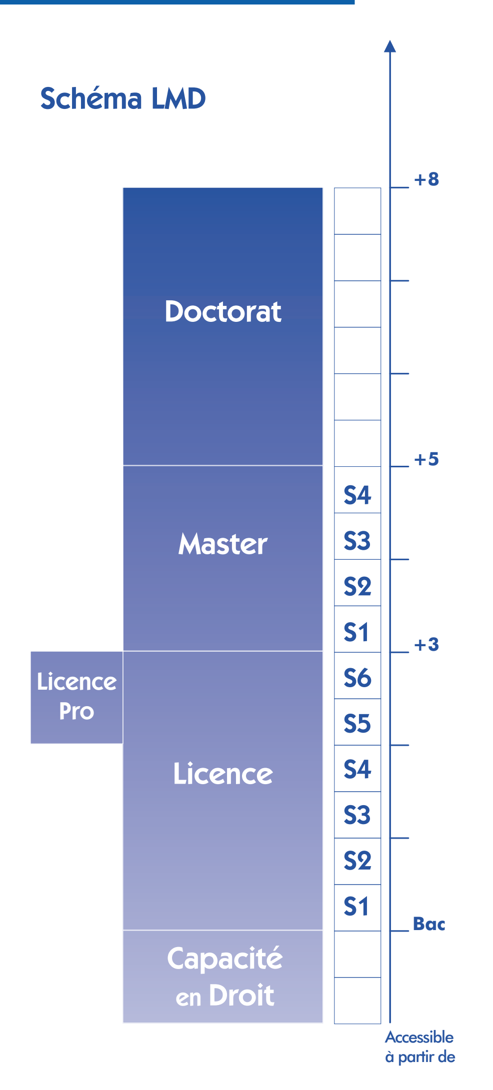
PRÉPARATIONS

- Préparation à l'examen d'entrée à l'école des Avocats (IEJ)
- Préparation au concours de commissaire de Police (IEJ)
- Préparation au concours de lieutenant de Police (IEJ et Institut de Criminologie)
- Préparation au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature (IEJ)
- Préparation au concours d'officier de la Gendarmerie nationale

pro : *parcours professionnel - obligation d'une expérience professionnelle dans le cursus (stage, apprentissage, ou *contrat de professionnalisation)*
rech : *parcours recherche - obligation de la rédaction d'un mémoire de recherche, approfondissement des savoirs, préparation aux métiers de la recherche*
ind : *parcours indifférencié*



Le Système LMD



- **LMD :** Licence - Master - Doctorat : Système de formation, harmonisation des cursus de formations des pays européens et système de diplômes commun
- **Doctorat :** après le master, formation en trois ans.
- **Master :** après la licence, s'obtient en deux ans (M1 et M2), ou 4 semestres (S1 à S4)
- **Licence pro :** diplôme accessible aux titulaires d'un Bac +2 incluant un stage
- **Licence :** formation en 3 années (de la L1 à la L3), ou 6 semestres
- **Capacité :** formation en deux ans accessible aux étudiants non titulaires d'un Baccalauréat

Au sein de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales, les enseignements (cours magistraux et travaux dirigés) sont dispensés par des enseignants chercheurs titulaires (Professeurs des Universités ou Maîtres de Conférences).

A leurs côtés, interviennent auprès des étudiants des doctorants (ils préparent une thèse de doctorat), des PRAG (enseignants du second degré détachés à l'Université), des enseignants contractuels ou encore des vacataires (professionnels du droit...).



Le cursus international

Un cursus international : comment faire ?

Au cœur de l'Europe, reliée à Londres, Bruxelles, Berlin, Amsterdam et Paris, Lille 2 est une Université résolument tournée vers l'international. La Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales a été l'une des premières en France à adopter le système de formation LMD (Licence, Master, Doctorat), visant à l'harmonisation européenne des cursus universitaires et donc à faciliter les échanges. Indépendamment de son rôle de lien naturel privilégié entre les universités, autres institutions et personnalités étrangères et la Faculté, le service des relations internationales a pour autre objectif fondamental de promouvoir la mobilité intra communautaire et internationale des étudiants de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université Lille 2, dans le cadre des échanges interuniversitaires de la Faculté, notamment par l'information et l'organisation des concours de sélection interne.
Le service des relations internationales est également l'interlocuteur privilégié des étudiants de nos universités partenaires, qui suivent les enseignements proposés au sein de notre établissement, tant au niveau universitaire qu'au niveau de la vie étudiante (suivi pédagogique et organisation matérielle du séjour) : **http://www.europe-education-formation.fr/page/erasmus**



Une mobilité se prépare, même si le départ n'intervient qu'après la troisième année de Licence. Les résultats scientifiques doivent être bons, la langue étrangère maîtrisée. Le jury de sélection est un jury multipartite composé d'au moins un membre de chaque entité (un représentant de la Faculté et un représentant de chaque Université d'accueil pour le programme trilatéral). Les membres du jury maîtrisent parfaitement, en tant que native speakers, les différentes langues qui seront utilisées lors des échanges. L'entretien de sélection se déroule principalement dans la langue du pays d'accueil. Le jury dispose du dossier de candidature remis par l'étudiant ainsi que de son dossier universitaire. Les critères de sélection sont identiques pour chacun des programmes, à savoir les qualités intrinsèques des candidats : bonne connaissance de la langue étrangère visée (une à deux langues selon les programmes), cursus universitaire, personnalité de l'étudiant et surtout projet professionnel.

Plus d'informations sur le site :
droit.univ-lille2.fr/relations-internationales



Langues

L'enseignement-apprentissage des langues étrangères

L'enseignement des langues étrangères à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales s'inscrit résolument dans le *Cadre Européen Commun de Référence* pour les Langues en général, et dans les approches sur objectifs spécifiques en particulier.
Les cours de langue ont donc pour ambition de répondre aux objectifs et besoins de communication spécifiques des étudiants en vue de leurs futures activités. Afin de favoriser la mobilité à l'étranger et une insertion professionnelle réussie, ils permettent de développer une compétence de communication dans un domaine référentiel précis. Un étudiant en droit, par exemple, apprendra non seulement l'anglais, l'allemand et / ou l'espagnol juridique, mais aussi, en langue étrangère, le(s) droit(s) des pays concernés (« droit en langue »).
Les étudiants particulièrement motivés ont la possibilité de participer à des échanges et des voyages d'études à l'étranger, avec le concours des universités partenaires.
La Faculté propose des activités d'apprentissage complémentaires en auto-formation, grâce à de multiples ressources, et des cours de conversation au Centre de Ressources en Langues (CRL*) pour permettre aux étudiants, sur place ou en ligne, de s'initier, de progresser ou de parfaire leurs compétences communicatives en langue générale.
L'Université de Lille 2 proposera à l'avenir une certification pour les niveaux CLES 1 et CLES 2**.

** **CRL :** plus d'infos sur : droit.univ-lille2.fr/centre-de-ressources-en-langues/*

*****CLES :** Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification accréditée par le Ministère de l'Education Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues.*



Accéder à l'information

Trouver les informations sur le campus

Rendez vous à votre panneau d'affichage pédagogique situé pour les Licence au rez-de-chaussée bâtiment T, et pour les Master, DU formation continue et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) au 3e étage du bâtiment A.

Votre identité étudiante, la carte multiservices

C'est un document essentiel : ne la perdez pas ! Elle comporte en particulier votre numéro d'étudiant et vous sera demandée dans de nombreux contextes. Elle vous permet entre autres :

- d'accéder librement à la Faculté et au SCD ;
- de passer vos examens ;
- de bénéficier de réductions (transports, restauration, cinéma…) ;
- de payer vos repas au Restaurant Universitaire.

La messagerie Lille 2, relais de la vie étudiante

Dès votre inscription, l'Université vous attribue automatiquement une adresse de messagerie, généralement composée de : prenom.nom@etu.univ-lille2.fr, ainsi qu'un mot de passe personnel et confidentiel, qui constituent vos identifiants informatiques.

La messagerie est indispensable : c'est elle qui permet de faire le relais entre l'administration et l'étudiant. Vous recevrez à cette adresse des informations importantes concernant la pédagogie (emplois du temps, réunions, conférences, colloques, échanges avec les enseignants...) mais également le fonctionnement de la Faculté (fermeture, horaires, congés...) : **consultez votre messagerie chaque jour !**

Accéder à votre messagerie

Rendez-vous sur le site de la Faculté : droit.univ-lille2.fr. Sur le côté gauche de la page d'accueil, vous trouverez une rubrique « accès au Webmail ». Cliquez sur cette rubrique : elle affiche une page vous demandant vos identifiants informatiques (identifiant et mot de passe). Après avoir rempli ces identifiants, vous accédez à votre messagerie. **N'oubliez pas de vous déconnecter (fermer la session) pour empêcher l'accès à votre messagerie et à vos informations personnelles.**



Un problème d'identification ? Rendez-vous à l'accueil du service scolarité Licence (Bât. A).

S'inscrire, se renseigner sur les formations, mais aussi récupérer des cours : c'est possible !

L'Espace numérique de travail

Vos identifiants informatiques vous permettent d'accéder également à tous les services numériques proposés par l'Université, via votre Espace numérique de travail (ENT) :

- consultez votre dossier étudiant (ex : édition des certificats de scolarité…) ;
- découvrez les mises à jour de l'offre de formation ;
- réinscrivez-vous en ligne sur le site univ-lille2.fr (inscriptions pédagogique et administrative)
- consultez votre planning d'enseignement
- consultez vos notes de fin de semestre après les délibérations…

Accéder à l'ENT : ent.univ-lille2.fr

La plateforme de cours Moodle

Moodle est une plateforme d'échange entre enseignants et étudiants sur laquelle vous pouvez récupérer vos cours, poster vos travaux à destination des enseignants (également pour l'enseignement à distance), communiquer avec vos enseignants mais aussi avec les étudiants de votre promotion…

Pour accéder à vos cours en ligne, connectez-vous directement sur la page Moodle avec vos identifiants, ou via l'ENT, et rendez-vous dans la catégorie de cours « Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales ».

Accéder à la plateforme Moodle : moodle.univ-lille2.fr

Vous n'avez pas d'ordinateur, vous ne savez pas comment accéder à internet, mettre en page un cours, effectuer des recherches…? La Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales met à votre disposition des salles informatiques en libre service au sous-sol du bâtiment R.



Les services à l'étudiant

Se documenter pour mieux étudier

Tout au long de vos études, vous aurez besoin de documentation spécialisée, dont les références peuvent être transmises par vos enseignants, sous forme de recommandations ou de bibliographies. Cette documentation prend différentes formes : codes, manuels, articles de revues spécialisées en droit, en sciences politiques, ou économie-gestion, en format papier ou en format électronique.

La plupart des manuels et des revues référencés que l'on vous demande de consulter sont disponibles dans les différentes bibliothèques qui composent le **Service Commun de la Documentation de Lille 2 (SCD)** en particulier à la Bibliothèque Universitaire de Droit Gestion (*voir plan en page 4*).

La BU de Droit-Gestion

La bibliothèque, qui propose 700 places assises et 40 postes informatiques sur trois niveaux est libre d'accès, sous réserve de respecter le règlement intérieur. Tout étudiant ou personnel de l'Université Lille 2 peut s'y inscrire gratuitement pour emprunter des ouvrages, des DVD. Vous y trouvez également de nombreux services comme une assistance technique pour paramétrer votre ordinateur en mode Wifi, la possibilité de se connecter aux bases de données juridiques, un service de formation documentaire et de renseignement bibliographique, sur place ou en ligne.

Les outils mis à votre disposition:

- **des ressources « papier »** : pour la plupart des ressources, le catalogue du SCD (scd-catalogue.univ-lille2.fr) vous permet de les localiser, de les réserver, d'en prolonger le prêt ou de faire des suggestions d'achats ;
- **des ressources électroniques spécialisées** (Dalloz, Jurisclasseurs...) y sont également accessibles grâce au site du SCD (scd.univ-lille2.fr) en vous connectant de chez vous depuis n'importe quel poste informatique par le biais de vos identifiants informatiques universitaires, y compris votre ordinateur portable connecté à internet en mode Wifi (couverture de l'ensemble du Pôle Moulins) ;
- **des ressources pédagogiques** : certains enseignants placent leurs cours en ligne, disponibles depuis le site de la Faculté (cf page précédente : « Campus virtuel »).

La BU est ouverte de lundi à samedi de 8h30 à 19h00 (17h00 le samedi).

Pour tout renseignement, adressez-vous à l'accueil du SCD, place Déliot, à Lille (+33 (0)3 20 90 76 58) ou **consultez son site Internet : scd.univ-lille2.fr**



Accès libre aux cours de Droit en ligne de l'Université Numérique Juridique Francophone - « UNJF »

Les étudiants de la Faculté peuvent accéder **GRATUITEMENT :**

- aux ressources en ligne de l'UNJF : cours enrichis de nombreuses ressources multimédias (vidéos d'auteurs et de professionnels, illustrations, exercices auto correctifs, questionnaires à choix multiples et cas pratiques interactifs) et guides méthodologiques ;
- aux ressources bibliographiques en ligne des éditions Francis Lefebvre et Lexbase à partir d'un lien « Mes éditeurs » inséré directement dans le bandeau de gauche de chacune des leçons (sur la plateforme de cours UNJF).

Cette bibliothèque de cours, guides et ressources documentaires associées peut être d'un précieux secours pour préparer devoirs, examens et concours.

L'UNJF est un groupement d'intérêt public soutenu par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour mutualiser les ressources des Facultés de Droit au service de l'enseignement numérique.

30 Facultés de Droit françaises en sont membres. Le Conseil National des Barreaux et ses 11 écoles d'avocats viennent de rejoindre le GIP. Plusieurs autres adhésions sont attendues. Celles d'organisations professionnelles tel que le Conseil Supérieur du Notariat sont en cours.

Ne soyez pas les derniers à cliquer sur **www.unjf.fr**

Portail institutionnel :

Cliquer sur : « Vous êtes inscrit en faculté, école ou institut »

COURS.UNJF.FR

Plate-forme pédagogique

Cliquer sur : « Connexion »

Puis, sélectionner votre université de rattachement

Entrer vos identifiants informatiques



SeVE : Le Service de la Vie Étudiante

Le Service de la Vie Étudiante travaille en étroite collaboration avec le Vice-Président étudiant et intervient dans les domaines qui concernent les conditions de vie des étudiants de l'Université.

Ainsi, il est chargé de :

- **l'accueil de l'étudiant à l'Université :**

  Mise à jour du Guide Vivre à Lille 2, instruction des demandes de titres de séjour des **étudiants étrangers**, mise à disposition des informations touchant à la vie quotidienne des étudiants (logement, transport, aides sociales…).

- **la vie associative :**

  Conseil et suivi des associations désirant développer des projets (culturels, sportifs, de solidarité internationale…) ; réalisation d'un Guide de l'Initiative Étudiante, disponible sur Internet et contenant des informations utiles pour la création d'association et la recherche de financements ; un Label associatif, gage de qualité de l'engagement de l'Université Lille 2 envers les initiatives étudiantes ; gestion du Fonds de Solidarité de Développement et des Initiatives Etudiantes (FSDIE) destiné à soutenir financièrement les projets des associations labellisées et les étudiants en difficultés sociales et financières.

Le hubhouse

« Le hubhouse, un lieu dédié à vos projets de création d'activité ! »

Le hubhouse est un espace de travail réservé aux étudiants qui souhaitent créer une activité (entreprise, association, auto-entreprise...) à la fin ou en parallèle de leurs études. C'est aussi un lieu où les étudiants peuvent s'informer, se documenter et découvrir le métier d'« entrepreneur ».

Le Hub' vous propose un pré-accompagnement et un suivi individualisé.

Bat T, 2e étage
Ouvert le mardi, mercredi et jeudi (9h00 - 12h15 et 13h00 - 17h30), également sur rendez-vous.

Contact : Mathias Depretz
+33 (0)3 20 90 77 91,
hubhouse@univ-lille2.fr

Renseignements :
Service de la Vie Étudiante
42, rue Paul Duez - 59000 Lille
Tél. : +33 (0)3 20 96 43 88
Courriel : seve@univ-lille2.fr



Antenne insertion professionnelle

Accompagner l'étudiant dans son projet professionnel : un interlocuteur de proximité au sein de la Faculté

Cette antenne du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP), située au cœur de la faculté, vous renseignera sur :

- les **stages** : conventions et suivi des stages, diffusion d'offres de stage ;
- l'**alternance** : contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage
- l'accompagnement sur le **projet professionnel** : amener l'étudiant à définir son avenir professionnel, le construire et ainsi lui permettre de confirmer son projet d'études ;
- la **rencontre de professionnels** (cf p. 32)
- un **espace de documentation** sur les métiers, les formations et l'insertion professionnelle des anciens diplômés ;

Le BAIP de l'Université

Au 42 rue Paul Duez, vous pourrez suivre des ateliers (CV, lettre de motivation), passer des simulations d'entretiens d'embauche, des entretiens individuels ...

Sur le site : professionnalisation.univ-lille2.fr :

Dépôt de CV en ligne, consultation d'offres d'emploi et de stage, conseils en ligne sur la construction de sa stratégie de professionnalisation ; et **l'Observatoire des Formations et du Suivi des Etudiants (OFSE) :** enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés, répertoire d'emplois...

Renseignements :
Bureau A3-07
Tél : +33(0)3 20 90 74 42
Courriel : antenne-baip-droit@univ-lille2.fr
Site internet : droit.univ-lille2.fr rubrique : > insertion professionnelle.

■ Le SUAIO

Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation

Lieu d'accueil et de conseil individualisé pour aider l'étudiant à définir son projet d'études, à s'informer sur les parcours de formation, etc.

Les outils :

- Un centre de documentation
- Un logiciel d'aide à la définition de projet « Pass Avenir »
- Entretien avec des conseillers d'orientation
- Documentation en ligne

Renseignements :
Tél. : 03 20 96 52 80
Courriel : orientation@univ-lille2.fr
Site internet :suaio.univ-lille2.fr
42 rue Paul Duez – Lille



Pratiquer un sport à l'Université Lille 2

Le Service Commun des Activités Physiques et Sportives de l'Université (SCAPS) est chargé de mettre en application la politique sportive de l'Université et s'adresse à tous les étudiants, ainsi qu'à l'ensemble des personnels.

Il est chargé :

- d'informer sur les activités physiques sportives et artistiques offertes par l'Université Lille 2.
- de promouvoir ces activités physiques sportives et artistiques au sein de l'Université Lille 2.
- d'intégrer des activités physiques sportives et artistiques dans les différents cursus universitaires.
- de contribuer à la formation universitaire, personnelle et sociale de l'étudiant.
- de développer une politique en faveur des sportifs de haut niveau.
- d'accompagner à la préparation et au déroulement des compétitions universitaires.

Renseignements :
Pôle pédagogique SCAPS
Campus Châtelet - 9, rue Frédéric Combemale - 59000 Lille.
Tél. : +33 (0)3 20 53 50 89
Courriel : scaps@univ-lille2.fr

Plus d'informations : scaps.univ-lille2.fr

■ Vos rendez vous

En septembre octobre : « conférence de rentrée » animée par une personnalité exerçant une profession juridique ou investie de responsabilités politiques ou associatives ; salon du livre juridique.

En janvier février : salon du lycéen et de l'étudiant (à Lille Grand Palais) ; journée « Portes ouvertes » (présentation des formations, services et locaux).

En mars avril : forum des métiers et des masters (présentation des professions et des différents Masters de la Faculté) ; salon de l'alternance et de la formation continue (Lille Grand Palais).

Toute l'année : colloques organisés par les Centres et équipes de recherches et intervenants extérieurs ; journées d'immersion (Accueil de lycéens par les étudiants).

N'hésitez pas à consulter le site et les actualités de la faculté pour vous tenir informé ; la newsletter « Connexion » ainsi que de nombreuses informations sur les événements vous sont également envoyées sur votre boite mail universitaire, consultez la régulièrement !



Les activités culturelles

En accompagnement des études et afin de favoriser une culture juridique, à la fois nécessaire pour former des juristes responsables et vous former aux épreuves des concours, plusieurs **activités et ateliers** sont proposés en collaboration avec le service culturel de l'Université et avec le SCD (voir SCD p. 28).

Des expositions sont régulièrement présentées au SCD (ex : exposition « Plumes de greffier » qui fut ensuite accueillie pendant trois mois par la Cour de Cassation).

Le SCD achète régulièrement des ouvrages et des DVD (films et documentaires) en relation avec des thèmes d'actualité et en assure la publicité.

Des ciné-débats sont organisés le jeudi après-midi (13h30-17h00) dans l'Amphi Cassin (Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales) grâce au soutien du SCD. Après les thèmes « Utopies et Dystopies » et « Tolérance et Intolérance », « Argent, Pouvoir et Bourgeoisie », le cycle annuel est consacré en 2014 à « **Portraits de femmes ».** Des expositions en lien avec ce cycle seront présentées au SCD (crimes de guerre contre les femmes…).

Il comportera une vingtaine de films et documentaires commentés, dont certains films rares. D'autres séances sont organisées au gré de l'actualité. Surveillez les affichages et vos boites de messagerie. Des courts métrages sont proposés sur un rythme mensuel, sous la forme de **« Croc-cinés »**.

En outre, l'Université vous accueille pour son programme culturel de **spectacles** (univ-lille2.fr > rubrique culture) et d'activités sous forme **d'ateliers artistiques.**

Les activités de la salle de spectacle **L'Antre-2,** animées par M. Ducreu, s'adressent aux étudiants et à l'ensemble des personnels de l'Université Lille 2 et offrent la possibilité de pratiquer gratuitement une activité artistique dans le cadre d'ateliers animés par des professionnels. Ils vous permettent de rencontrer et d'échanger avec les étudiants d'autres disciplines.

Dans le cadre de **l'UE libre,** les ateliers de pratique culturelle peuvent être valorisés par un ECTS. Les ateliers proposent des pratiques traditionnelles ou contemporaines (photographie, danse, théâtre, danse contemporaine). A la faculté de droit, peuvent être choisis des ateliers en lien avec la culture propre ou classique du monde juridique (cryptologie, bioéthique, littérature et droit, philosophie du droit, crime et châtiment dans l'art, droits traditionnels africains…). Les étudiants peuvent aussi participer aux activités de l'Orchestre Universitaire de Lille regroupant les étudiants musiciens des universités lilloises.



Le centre de santé des étudiants* : (Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SIUMPPS)

Forme, santé, bien-être, équilibre : le **centre de santé des étudiants** du SIUMPPS, c'est une équipe d'infirmières, médecins, psychologues, assistantes sociales, conseillère en planification familiale et secrétaires qui accueille, écoute, aide et oriente les étudiants :

- visite médicale obligatoire pour les étudiants de premier cycle (1ère année pour les étudiants en droit et AES) ;
- soins infirmiers (prises de sang, pansements...), urgence, écoute ;
- consultations médicales : médecine générale et gynécologie ;
- vaccinations, tests tuberculiniques ;
- certificats médicaux (dont aménagement d'épreuve pour les étudiants en situation de handicap) ;
- consultations en psychiatrie ;
- consultations psychologiques ;
- entretiens avec une assistante sociale (Mme Cramblin), pour toute difficulté personnelle, familiale, psychologique, médicale, administrative ou financière ;
- ateliers de gestion du stress : relaxation, sophrologie ;
- formation au secourisme ;
- aide à l'arrêt du tabac ;
- conseil en nutrition.

Un **centre de planification** a également vu le jour depuis la rentrée 2013. Il vous propose des consultations en gynécologie (sans avance de frais) et entretiens avec une conseillère conjugale : vie affective et sexuelle, Infections Sexuellement Transmissibles (IST), contraception, contraception d'urgence, demande d'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG).

Les missions actuelles du SIUMPPS s'étendent également à tous les champs de la prévention. Il mène et organise des campagnes d'information, de prévention et de promotion de la santé avec le souci permanent d'une participation active des étudiants.

** Les étudiants sont pris en charge **sans avance de frais.***

SIUMPPS Lille 2

125 boulevard d'Alsace - 59000 Lille - (métro Porte de Douai - Ligne 2)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Tél. : +33 (0)3 28 55 06 40 - **Courriel :** siumpps@univ-lille2.fr

Site Internet : siumpps.univ-lille2.fr



La mission Handicap

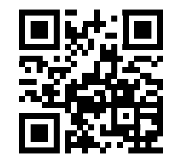
La Mission Handicap est un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap, elle met en œuvre des actions individualisées visant à répondre aux besoins spécifiques de l'étudiant. L'objectif étant de lui permettre de mener au mieux son projet professionnel et sa vie estudiantine (formation, logement, transport, bourse, sport, culture…)

Quelle que soit la filière d'enseignement suivie, la Mission Handicap met en place, en collaboration avec les services à l'étudiant de l'Université, un dispositif permettant à tout étudiant en situation de handicap de bénéficier d'un accueil personnalisé ; d'aménagement des parcours d'études et d'examens ; de la mise en place d'aides techniques et humaines ; d'un suivi et d'un soutien tout au long de son parcours d'étude ; d'activités sportives adaptées ; d'un accompagnement social ; de conseils personnalisés pour l'orientation et l'insertion professionnelle en partenariat avec le BAIP.

Permanence d'accueil en Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 au rez-de-chaussée du bâtiment T.

Tél. :+33 (0)3 20 90 76 13 ou +33 (0)6 72 20 28 74
Courriels : adeline.desseaux@univ-lille2.fr ou severine.goelen@univ-lille2.fr

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur :
Site Internet : www.univ-lille2.fr/vie-etudiante/la-mission-handicap.html





Se loger, se restaurer : le CROUS

La mission du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est de veiller à l'amélioration des conditions de vie et de travail de l'ensemble des étudiants de l'Enseignement Supérieur de l'Académie (Nord - Pas de Calais) afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'Enseignement Supérieur dans des conditions financières favorables.

Le CROUS, c'est :

- le logement, avec 44 résidences universitaires et 9 394 logements ;
- Un service culturel : +33 (0)3 20 33 61 78 (accueil déplacé à l'antenne du CROUS de Lille 1) ;
- un service accueil des étudiants étrangers : +33 (0)3 20 33 77 32 (accueil déplacé à l'antenne du CROUS de Lille 1) ;
- la restauration universitaire (24 restaurants universitaires et 25 cafétérias) avec un large choix de prestations. Le repas complet est proposé au tarif de 3,15 € (tarif 2013-2014) : plat + 3 périphériques.
- un service social : les assistantes sociales reçoivent les étudiants dans le cadre de leurs permanences ou sur rendez-vous au +33 (0)3 20 88 66 27.

La restauration assurée par le CROUS

Aux abords du Campus : Restaurant Lille Moulins (Façade mauve)
Angle des rues Massillon et Thumesnil - Place Déliot
Tél. : +33 (0)3 20 16 45 31
Courriel : droit.resto@crous-lille.fr
Horaires : 11h30 à 13h45

Dans les bâtiments du Campus : Brasserie La Basoche
Rue de Fontenoy
Tél. : +33 (0)3 20 52 99 39
Courriel : droit.resto@crous-lille.fr
Horaires : 7h30-15h30 (15h00 le mercredi)

Dans le centre de Lille : Restaurant Universitaire Châtillon
(en face du Palais des Beaux Arts)
24 rue Gauthier de Châtillon
Tél. : +33 (0)3 28 38 00 14
Courriel : chatillon.resto@crous-lille.fr
Horaires : 11h30 à 13h45 et 18h30 à 20h00

Coordonnées :

Le CROUS vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (16h00 le vendredi)

74, rue de Cambrai - 59043 Lille Cedex CS 90 006

Tél. : +33 (0)3 20 88 66 00

Courriel : crous@crous-lille.fr.

Plus d'informations sur :

www.crous-lille.fr

ou sur l'appli mobile du CROUS



Version Androïd



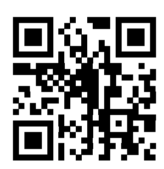
Version Iphone



Protection sociale (CAF et mutuelles)

Les aides de la CAF

Toutes les informations sur le site de la CAF pour estimer en ligne vos droits aux aides au logement, faire votre demande d'aide, télécharger les formulaires…
www.caf.fr/actualites/2012/etudiants-tout-savoir-sur-les-aides-au-logement



Nouveauté :
la ligne directe des étudiants au : +33 (0)8 10 29 29 29,
du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.

Sécurité sociale étudiante

Dès votre inscription à l'Université, vous devez obligatoirement, sauf cas particulier, vous affilier à la sécurité sociale étudiante. Vous avez ainsi droit au remboursement de vos soins en cas de maladie ou de maternité pendant toute la durée de l'année universitaire.
Les modalités d'affiliation à la sécurité sociale étudiante varient selon votre âge au cours de l'année universitaire (du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante) et de la profession du parent (père ou mère) dont vous êtes l'ayant droit. La cotisation est annuelle et acquittée lors de l'inscription (les étudiants boursiers en sont exonérés).
Seules la LMDE ou la SMENO sont habilitées comme centre de paiement de sécurité sociale : ce choix est donc obligatoire lors de l'inscription.

LMDE
123/125 Rue de Paris
59800 Lille
Tél. : +33 (0)9 69 36 96 01

SMENO
43 boulevard Vauban
59040 Lille Cedex
Tél. : +33 (0)9 72 67 60 00



Se déplacer au départ de la Faculté

Accéder à l'Université et à ses composantes*

Siège de l'Université

42, rue Paul Duez à Lille

Métro : ligne 2 station Mairie de Lille ou Lille Grand Palais - Bus : Citadine L ou ligne 14

SCAPS (Service Commun des Activités Physiques et Sportives)

180, avenue Gaston Berger à Lille

Métro : ligne 2 station Porte de Douai - **Bus** : ligne 57 ou Liane (L1)

Transpole*

Moyens de transport (Bus, métro, tramway, autocar, vélo et V'Lille, navettes, parking…), titres de transports proposés, tarifs et réductions… Un vaste réseau dans la métropole lilloise. La carte Pass Pass vous permet de regrouper vos différents abonnements (Transpole, V'Lille, TER...).

Retrouvez toutes les informations sur www.transpole.fr ou **Tél. :** +33 (0)3 20 40 40 40.

V'Lille*

Le V'Lille : une station équipée juste devant la Faculté, sur la place Déliot.

Vous pouvez utiliser les V'Lille de deux façons : en libre service pour les déplacements de courte durée d'une station à une autre, ou en location longue durée. Toutes les informations sur le site de Transpole, onglet V'Lille.

** : cf plan au dos*



SNCF

TER vous propose des abonnements adaptés.

- Le Pass régional TER'Etude

Vous êtes boursier : le TER est gratuit et illimité entre la gare la plus proche de chez vous et celle de votre lieu d'étude ou de stage.

Vous êtes non boursier : profitez de 50% de réduction sur les deux parcours de votre choix pour voyager en illimité.

- Tarif découverte 12-25 : 25% de réduction si vous avez moins de 26 ans.
- Carte jeune (12-17 ou 18-27) : 50% de réduction toute l'année sur tous vos voyages en Nord-Pas de Calais.

Pour plus d'infos, connectez-vous sur ter-sncf.com ou appelez Contact TER au +33 (0)8 91 67 10 59 du lundi au vendredi de 6h00 à 20h00 (0,23 €/min).



De nombreux associations et syndicats étudiants animent la vie de la Faculté et aident les étudiants à trouver leurs marques dans le monde universitaire. Vous trouverez leurs locaux dans le couloir des associations, au sous-sol du bâtiment E.

Sollicitez les associations et syndicats, apprenez à les connaître, et, le cas échéant, promouvez l'action de ceux dont vous vous sentez les plus proches en participant aux élections des représentants étudiants - en particulier à l'occasion des élections au conseil de Faculté.

Certains d'entre eux nous ont fait parvenir un petit mot de présentation à l'attention des nouveaux arrivants. Il va de soi que les textes qui suivent n'engagent que leurs auteurs !

ADELEPI : Association Des Étudiants de Lille En Propriété Industrielle

L'ADELEPI rassemble les actuels et anciens étudiants du Master 2 Droit de Propriété industrielle et stratégie de l'innovation de Lille 2.

Elle a pour but de promouvoir la Propriété Intellectuelle ainsi que le Master 2 PI. L'ADELEPI a pour objectif d'accompagner la promotion en cours dans son année d'études. L'Association entend faire connaître ses membres entre eux et auprès des professionnels et faciliter leur insertion professionnelle.

Les activités de l'ADELEPI s'inscrivent donc dans ce sens. Son but est de faire rayonner l'Association, le Master 2 PI et ses membres.

En effet, l'ADELEPI a constitué l'annuaire des anciens étudiants du Master 2 PI et dispose de son site internet sur lequel il est possible de trouver des informations sur l'Association et le Master 2 PI mais aussi des articles sur l'actualité de la Propriété Intellectuelle et des offres d'emplois et de stages.

L'ADELEPI s'attache à accompagner la promotion en cours du Master 2 PI en lui apportant aide, conseils, annales des partiels, rencontres avec les diplômés de la formation etc. Chaque année, la promotion est parrainée par un professionnel de la propriété intellectuelle et organise une conférence.

Présidente : Mme Thimothée FRINGANS
Courriel : thimothee.fringans@adelepi.org
Site internet : www.adelepi.org
Facebook : ADELEPI - Twitter : @assoadelepi
LinkedIn : ADELEPI - Pinterest : assoadelepi



ADESPOL² : Association des Étudiants en Science Politique de Lille 2

Adespol², c'est l'association étudiante qui te permet de faire une « science pause » ! Nous organisons des soirées, des ciné-surprises, des visites culturelles, des collectes à visée humanitaire. Afin d'éveiller tes sens à des sujets d'actualité, nous organisons des conférences-débats.

Adespol², c'est aussi une association qui fait la promotion de sa propre filière auprès des lycéens et des étudiants. Nous proposons notamment notre aide afin de faciliter l'orientation professionnelle de tout jeune « désorienté presque diplômé », par la rencontre de professionnels et d'anciens étudiants par exemple.

Nous sommes ouverts à tous. Une idée ? Un projet ? Rejoins-nous ! Le bureau d'Adespol² recrute à partir d'octobre. Si tu as envie de partager des moments forts avec nous, n'hésite pas à nous contacter !

Mail : adespol2@gmail.com

facebook : ADESPOL².



Les Amis des Trolls

Tu es tout(e) nouveau(elle) dans cette Faculté et tu te trouves un peu perdu(e) ?

Tu es altruiste, geek, ou cool ? Tu souhaites découvrir le milieu associatif sans avoir de compétences particulières ?

Alors bienvenue aux Amis des Trolls !

Derrière ce nom ridicule se cache une association qui ne se prend pas au sérieux, mais sait sortir du côté magic/warhammer pour récolter des fonds, des bouchons ou des jouets pour les enfants défavorisés ! Plus précisément nous avons deux thèmes d'activités :

- le ludique : nous proposons aux étudiants de découvrir l'univers des jeux de rôle (figurines Warhammer, l'Appel de Cthulhu, cartes Magic, échecs), et plus largement tous les jeux de société présents dans l'association. En projet : mise en place de tablées de jeux de rôle dans les hôpitaux en partenariat avec l'association l'Étoile du jeu qui va déjà en milieu hospitalier.
- le caritatif : nous récoltons des jouets et de l'argent (avec les petits déjeuners du cœur) au profit de l'association Ludopital qui s'occupe à son tour de distribuer ces jouets aux enfants hospitalisés. Nous faisons aussi de la collecte de bouchon avec la reprographie.

Si tu es intéressé(e) par un ou plusieurs de ces thèmes, et que tu as un esprit d'aventurière/aventurier alors n'hésite pas à descendre dans le couloir des assos situé dans le sous-sol du bâtiment des TDs.

Ouvert de 9h00 à 19h00 ou à nous contacter :
Facebook : les Amis des Trolls (ADT).
Pierre-Baptiste Deloffre : +33 (0)6 01 37 13 46
Courriel : amisdestrolls@gmail.com



Les Arts Sonics

« Les Arts Sonics » est une association regroupant les musiciens de la Faculté, plus ou moins amateurs, dans un esprit convivial. Son but est de partager la passion de toutes les musiques et la mise en commun d'instruments et autre matériel.

Principalement concentrées autour de « bœufs » improvisés, nos activités se sont déjà étendues au montage de soirées musicales dans les bars autour de la Faculté. L'association propose également des possibilités de réduction du prix des places de divers concerts pour les étudiants. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents, plus au moins doués, enrichissant notre univers musical tout en partageant son matériel !

Vous nous trouverez facilement dans le couloir des asso', quand on est ouvert il suffit de suivre la musique !

Association Lilloise des Épicuriens Juristes (ALEJ)

L'Association Lilloise des Épicuriens Juristes promeut depuis plus de 10 ans la Faluche, la coiffe traditionnelle des étudiants de France depuis 1888, et les folklores étudiants dans la Faculté. Elle organise aussi depuis plusieurs années la journée d'intégration pour les étudiants en première années. Et depuis l'année dernière, en partenariat avec l'asso' « les Arts Sonics », elle diffuse le sweat officiel de la Faculté. Cette opération a permis de faire un don de 500€ au secteur de lutte contre le cancer de l'Institut Pasteur de Lille.

La Faluche est commune à toutes les Facultés françaises et s'inscrit dans une logique européenne de folklore étudiant. Bien au delà du simple uniforme, chaque Faluche est unique, car elle est un livre ouvert sur la vie et le cursus de chaque étudiant, en dehors de toutes considérations politiques ou religieuses. Elle est surtout le symbole de l'adhésion à des notions de convivialité et d'amitié, proches de l'épicurisme, et à des valeurs humanistes de solidarité et de partage, défendues par François Rabelais. La Faluche est ouverte à toutes les étudiantes et étudiants, curieux et désireux de rencontrer les autres.

Michael Desfromont - professeur-Grand maître droit Lille
Courriel : asso.alej@gmail.com - Groupe Facebook : ALEJ LILLE 2
Site web : alej.asso-web.com



Le Cactus

Le Cactus est le « torchon satyrique de la Faculté de Droit de Lille 2, paraissant quand il le peut ».

En 2012, l'association Cactus-droit a fêté ses 25 ans d'existence au sein de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales. Les rédacteurs du Cactus jettent un regard moqueur, critique et satirique sur tous et tout ce qui se passe entre les murs de la Faculté.

Même si parfois le Cactus peut faire jaser, son but est avant tout de faire rire et décompresser les étudiants. Après tout, « Il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits » (Beaumarchais).

Le Cactus est aussi un lieu de détente pour tous les étudiants qui souhaitent faire une pause, venir discuter ou qui cherchent à se dépêtrer d'un souci universitaire. Notre local est situé au couloir des associations, dans les sous-sols du bâtiment des TDs, et nos membres y sont souvent présents à l'heure du déjeuner, ou entre deux cours magistraux.

Nicolas Caron - Président du Cactus
Courriel : le.cactus.droit@gmail.com
Retrouvez-nous aussi sur notre groupe facebook : Cactus-Droit Lille



Corpo Droit (CEDL)

Depuis 1980, la Corpo Droit existe au sein de la Faculté, elle est une association composée d'étudiants qui agissent pour les étudiants. Elle est depuis toujours apolitique et indépendante. Son but est avant tout de faciliter la vie des étudiants.

La Corpo propose tout au long de l'année de nombreux services, de la distribution de polycopiés de cours, aux cartes de photocopies à tarifs réduits en passant par des places d'avant-premières de film. Elle anime aussi la Faculté par des actions diverses et des projets concrets, notamment le Forum des métiers du Droit. Elle vous représente également au travers de ses élus interasso' dans les différents conseils, au niveau de la Faculté, de l'Université, au niveau du Crous et au niveau national.

Mais la Corpo est aussi un lieu de vie et nous serons toujours heureux de vous accueillir dans nos locaux. Nous serons là si la vie associative vous intéresse ou si vous voulez juste vous asseoir autour d'un café et discuter. L'association reste ouverte à toutes les bonnes volontés. Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous !

Bref, on ne se contente pas de parler. Nous agissons, nous vous représentons et défendons vos intérêts au mieux. Rappelez-vous bien que nous sommes la lumière au bout du couloir des associations, au sous-sol du bâtiment des TDs !

Florian Guidé
Président de la Corpo Droit Lille
Courriel : Corpodroitlille@yahoo.fr



Droits Pour Tous

Depuis 1999, l'association Droits Pour Tous est implantée sur la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille 2 et défend des principes tels que l'Humanisme, la Laïcité et affiche son Indépendance.

Son but principal étant la défense des intérêts étudiants, elle participe pour ce faire aux différentes élections de l'Université Lille 2 (CF, CEVU, CA). Mais Droits Pour Tous (D.P.T. pour les intimes) tente aussi de divertir les étudiants en organisant des soirées et des concerts. Et depuis 2009, nous faisons découvrir les grandes Institutions Françaises et Européennes : Assemblée Nationale, Sénat, Parlement Européen, Tribunal Pénal International.

Régulièrement, les membres de D.P.T. s'expriment à travers la Page d'Actu' : notre bimestriel où chacun de nous s'exprime sur le sujet de son choix avec ou non un lien avec la Faculté et tout en faisant la promotion de valeurs comme la Tolérance, la Solidarité Estudiantine, l'Universalisme.

Droits Pour Tous est donc une association indépendante de tout syndicat, de tout parti politique et qui essaye à son échelle d'améliorer le quotidien des étudiants.

N'hésitez pas à venir voir les membres de D.P.T. et vos élus étudiants « dptistes » !!!

- **par courriel : asso.droitspourtous@hotmail.fr,**
- **par téléphone au +33 (0)3 20 90 75 58,**
- **ou en chair et en os au sous sol du bâtiment des tds (bâtiment E).**
- **sur internet : droitspourtous.bling.fr ou via Facebook**

« Le fac bar »

Le fac bar est un bar universitaire géré sous forme associative qui permet aux étudiants et étudiantes de se restaurer le midi mais aussi de passer un moment de convivialité au sein de la Faculté.

Le fac bar se situe dans le hall des amphis.



Le Mouvement des Étudiants : Mét - Lille 2

Organisation étudiante représentative, le Mét (Mouvement des Étudiants) a été fondé en 2009. Fruit du rassemblement de plus 30 associations étudiantes, locales ou nationales (dont l'UNI étudiant), le Mét est présent dans l'ensemble des Universités de France. Notre mouvement prend part aux discussions relatives aux Universités pour défendre un enseignement supérieur de qualité fondé sur le mérite et l'excellence. Ouvert à tous, le Mét vous représente avec ses élus étudiants dans les différents conseils universitaires. Résolument opposés aux conservatismes et aux visions passéistes de l'Université, nous combattons toutes formes de blocage.

Le Mét est particulièrement bien implanté à Lille 2 et notamment à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales puisque nous disposons d'élus étudiants dans l'ensemble des conseils.

Venez rencontrer le Mét à son local à la Faculté (couloir des associations, en bas de l'escalier à droite), prenez contact avec la section locale : **lille2@uni.asso.fr**

Les Pieds sur terre

L'association « Les pieds sur Terre » te permet de manger des légumes bio, locaux et de saison. Ces légumes sont cultivés par une autre association appelée « Le Jardin de Cocagne de la Haute Borne » (située à Villeneuve d'Ascq), qui emploie des personnes en insertion sociale et professionnelle. Concrètement, un panier contient au moins cinq variétés de légumes et pèse environ 3,5 kg, ce qui répond à tes besoins pour une semaine ou deux. Question prix, nous avons veillé à n'exclure personne.

Grâce à une subvention de l'Université deux tarifs existent pour les étudiants :

- pour les étudiants les plus précaires, le panier leur coûte non pas 9€75 mais 2€ ;
- pour les autres étudiants, le panier coûte 8€ au lieu de 9€75.

Si tu ne sais pas cuisiner pas de souci, l'asso te fournit chaque semaine des fiches pour conserver et cuisiner ces légumes. Elle organise aussi des ciné-débats, des ateliers jardinage, des prêts de matériel de cuisine (cocotte-minute et mixeur par ex.)...

Tu peux tester et commander un panier à tout moment de l'année grâce à notre système très souple. Viens-donc nous rencontrer et poser tes questions lors d'une permanence !

Pour nous rencontrer :

- **permanence chaque mardi de 12h30 à 15h30 à l'entrée du hall des amphis.**
- **sur facebook groupe « Association Les pieds sur Terre ».**
- **lespiedssurterre.lille2@gmail.com.**



UNEF : Le syndicat étudiant

Présente sur l'ensemble des Universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la première organisation syndicale étudiante. Seul syndicat présent dans tous les établissements de l'enseignement supérieur, l'UNEF est devenue un acteur incontournable dans le paysage universitaire. Indépendante des partis politiques et des gouvernements, l'UNEF intervient pour informer, défendre et représenter les étudiants.

UNEF Lille
Responsable Lille 2 : Amandine Fouillard
Port. : +33 (0)6 59 03 53 85
et Jules Bliot
Port. : +33 (0)6 07 82 28 03
Courriel : lille.unef@gmail.com

Les autres associations et syndicats

Même s'ils n'ont pas souhaité ou pu nous faire parvenir un texte, d'autres syndicats ou associations existent...

Plus d'informations à l'adresse :

droit.univ-lille2.fr rubrique vie étudiante, onglet associations.

Si vous souhaitez, à votre tour, prendre une initiative, n'hésitez pas à **contacter le Service de la Vie Étudiante (42, rue Paul Duez - 59000 Lille - +33 (0)3 20 96 43 88 - seve@univ-lille2.fr).** Ses missions comprennent le conseil pour les étudiants désirant développer un projet (culture, sport, humanitaire, solidarité internationale...).

Un guide de l'initiative étudiante y est disponible. Il contient des informations utiles pour la création d'association, la recherche de financements.

L'Université de demain sera ce que vous en ferez.

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille 2

1, place Déliot à Lille



Pour se rendre à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille 2 :

- **En train :**
  Depuis les Gares de « Lille-Flandres » ou de « Lille-Europe » : Métro Ligne 2, direction « Saint Philibert », station Porte de Douai, puis fléchage « Faculté de Droit » (durée du trajet Métro : 10 mn).
  Consulter les horaires depuis le site de la SNCF.

- **Par le réseau de transports en commun de la métropole urbaine de Lille :**
  Métro Porte de Douai (Ligne 2).

- **En voiture :**
  - ➢ depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A 25), sortie n°2 « Lille - Moulins », puis fléchage « Faculté de droit ».
  - ➢ depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A 1), sortie n°3 « Lille - Wazemmes », puis fléchage « Ronchin » et ensuite « Faculté de droit ».

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales
1, place Déliot - BP 629 - 59024 Lille cedex - France
Tél. : +33 (0)3 20 90 74 00 - **Fax** : +33 (0)3 20 90 74 03

Imprimé à 2500 exemplaires - Distribué gratuitement

Conception et réalisation : Université Lille 2 - Service Communication - Juillet 2014